

Afférents au C.M.	29
En exercice	29
Participants	21

Numéro Délibération	49/2025
Mise en ligne le	11/07/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
Département de l'Hérault

Convocation transmise le 3 juillet 2025

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance du 9 juillet 2025

Objet de la délibération

Patrimoine - Convention de dépôt d'objets et de documents anciens relatifs à l'époque napoléonienne – Exposition au sein de la Maison Serre - Adoption

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy LAURET.

A cette séance, étaient :

Présents M. Guy LAURET – Mme Cécile VEILLON – M. Jean Paul FINART – M. Laurent VIDAL – Mme Catherine ITIER (à partir de la 18) – M. Jean IBANEZ – Mme Christine OLIVA – Mme Ghislaine BONNEFILLE – M. Jean-Claude SALAS – Mme Pascale LOCK – M. Laurent TEISSIER – M. Xavier COMBETTES – Mme Géraldine GROlier – Mme Sophie BELLOC-SCHWEYER – Mme Céline CLOTET – Mme Christelle MUSICCO – M. Jérémy GARCIA – M. Raymond HAREL – M. Pierre BARRE – M. Frédéric SARROUY – M. Lionel ESPEROU – M. Sébastien CAMMAL

Représentés M. Max RASCALOU pouvoir à M. Jean Paul FINART / Mme Bérangère VALLES pouvoir à M. Xavier COMBETTES / Mme Catherine ITIER pouvoir à Mme Pascale LOCK (de la 1 à 17) / Mme Sylvie COSTA pouvoir à Mme Christine OLIVA / M. François BATOCHE pouvoir à M. Raymond HAREL / M. Naïl AOURRAË pouvoir à Mme Cécile VEILLON / M. Anthony PEROTTI pouvoir à M. Frédéric SARROUY

Absente Mme Sabrina ELKHEITER

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Mme Cécile VEILLON

Monsieur Jean-Claude SALAS rapporte l'affaire ;

Dans le cadre du projet de restauration de la Maison Serre, construite vers 1820 par le vendarguais Pierre Berthezène, Général de la Révolution et de l'Empire, titré par Napoléon, sur l'emplacement de sa maison natale, la Commune et Monsieur Gérald MONGIN, Président de l'association « Cercle Napoléon », se sont rapprochés pour permettre la constitution d'un fonds patrimonial dédié à la mémoire des lieux.

Monsieur Gérald MONGIN est ainsi propriétaire à titre personnel d'une collection d'objets et de documents anciens relatifs à l'époque napoléonienne qui pourraient faire l'objet d'une valorisation culturelle, par leur exposition au sein de la Maison Serre.

A cette fin, Il est proposé au conseil municipal :

- d'adopter la convention de dépôt d'objets et de documents anciens relatifs à l'époque napoléonienne, telle que jointe aux présentes, à laquelle est annexée la liste des objets et documents prêtés par Monsieur Gérald MONGIN,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'absence son représentant, à signer tous documents et à effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

une ampliation est : Transmise à Monsieur le représentant de l'Etat - Mise en ligne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette affaire.

Ne prennent pas part au vote : Néant

Abstentions : Néant

Contre : Néant

Pour : 28

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LAURET

